


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION	L'an deux mille vingt-trois Le 9 juin à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,				
02.06.2023					
DATE D'AFFICHAGE	<u>Etaient présents :</u> M. DELTRUC, Mme CHARPENTIER, Mme DELTRUC, M. VAUTIER, Mme SANSONE, M. BESSIERE, Mme PLUZANSKI, M. BLIN Mme MAES, M. CARON, M. COPIER, M. WISNIEWSKI Formant la majorité du conseil en exercice.				
02.06.2023					
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Absents excusés :</u> M. DUBRAY, Mme AUFFRET, M. BAVIERE, Mme VAN DER BEKEN, Mme DE PUERTAS JOSEPH, Mme TOUGNE CABES				
EN EXERCICE 19	<u>Pouvoirs :</u> M. DUBRAY à M. CARON Mme AUFFRET à M. DELTRUC				
PRESENTS 13	<u>SECRETAIRE :</u> Mme CHARPENTIER a été élue secrétaire de séance				
VOTANTS 15					
Délibération N° 01/23	Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,				
Objet :	Vu la circulaire préfectorale, Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres les plus âgés du conseil municipal à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Vautier Claude, M. Deltruc Bernard, Mme Maes Emmanuelle et M. Wisniewski Nicolas. La présidence du bureau est assurée par ses soins.				
Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023	<u>Election des délégués et suppléants :</u> Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023. Il rappelle également que les délégués et suppléants sont élus parmi les conseillers municipaux, soit parmi les électeurs de la commune. Conformément à l'arrêté n° 2023-068 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et des suppléants, le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants. <u>Candidature enregistrée :</u> Liste de l'exécutif Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : - Nombre de bulletins : 15 - Bulletins blancs ou nuls : 0 - Suffrages exprimés : 15 - Majorité absolue : 15				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom de la liste</th> <th>Suffrages obtenus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liste de l'exécutif</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>	Nom de la liste	Suffrages obtenus	Liste de l'exécutif	15
Nom de la liste	Suffrages obtenus				
Liste de l'exécutif	15				
	<u>Sont élus :</u> - GUIARD Michel, délégué - DELTRUC Bernard, délégué - CHARPENTIER Christine, déléguée - VAUTIER Claude, délégué - DELTRUC Christine, déléguée - COPIER David, suppléant - CARON Jérémie, suppléant - TOUGNE CABES Sylvie, suppléante				
	Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L'AILLERIE, le 09/06/2023  Le Maire : M. GUIARD				